

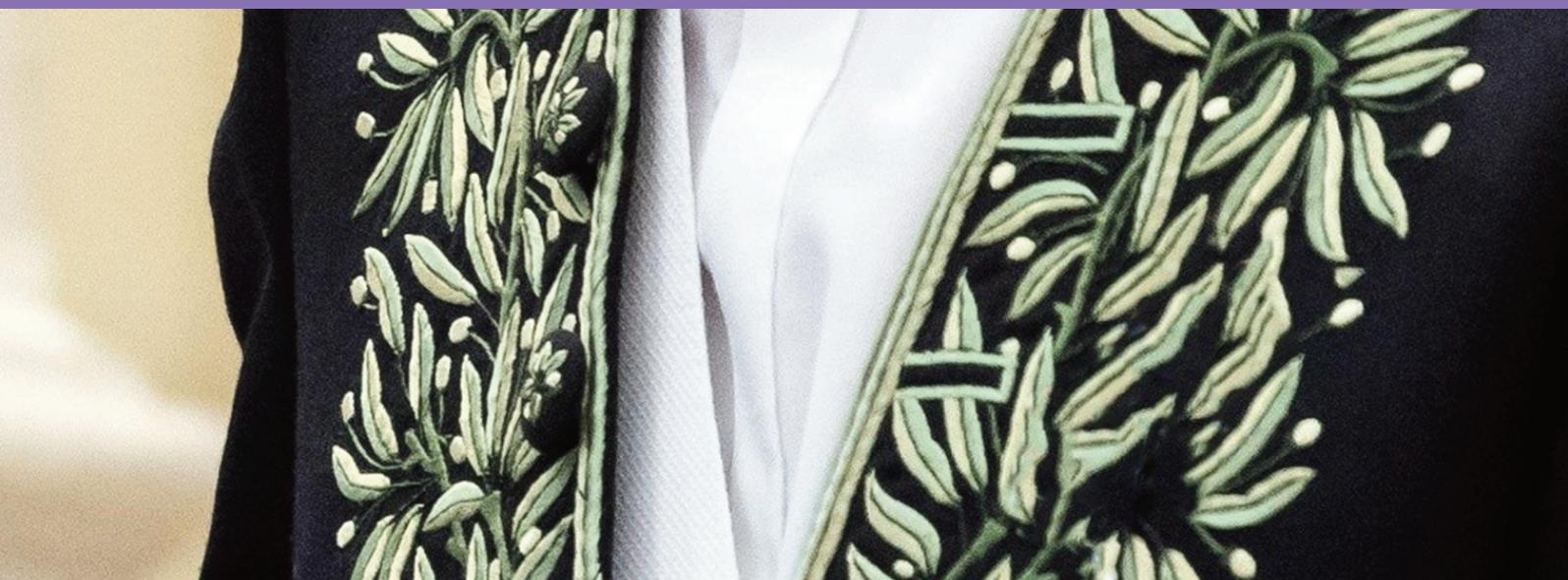


ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 12 décembre 2023

18 nouveaux membres élus à l'Académie
des sciences



Au terme des élections ouvertes en 2023, l'Académie des sciences vient d'élire 18 nouveaux membres. Ces résultats devront prochainement être ratifiés par décret officiel du président de la République. La cérémonie de réception des nouveaux élus aura le lieu mardi 4 juin 2024, sous la coupole de l'Institut de France.

L'Académie des sciences s'adapte au rythme soutenu des avancées de la science en élisant régulièrement de nouveaux membres. Elle s'assure ainsi une couverture la plus large possible de l'ensemble des domaines scientifiques, y compris les plus émergents, et nourrit la richesse des débats et travaux au sein de ses groupes et comités. Au début des années 2000, elle a par ailleurs fait évoluer ses statuts, pour lui permettre de rajeunir son effectif : lors de chaque session d'élection, 50% au moins des nouveaux membres ont moins de 55 ans. L'Académie compte à ce jour 279 membres, 116 associés étrangers et 58 correspondants.

Les nouveaux membres sont élus par l'ensemble de l'Académie, sur proposition des différentes sections (voir ci-dessous). Ils s'inscrivent ensuite dans la section de leur choix.

DIVISION « SCIENCES MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES, SCIENCES DE L'UNIVERS ET LEURS APPLICATIONS »

Section de mathématique

Hugo DUMINIL-COPIN

Professeur à l'université de Genève et professeur à l'Institut des hautes études scientifiques (IHES)

Frank MERLE

Professeur à l'université de Cergy-Pontoise - Chaire d'analyse CY Cergy Paris Université - IHES et Professeur associé à l'Institut des hautes études scientifiques

Section de physique

Antoine BROWAEYS

Directeur de recherche au CNRS, Laboratoire Charles Fabry (Institut d'Optique Graduate School, CNRS, Université Paris-Saclay), Palaiseau

Jean-François JOANNY

Professeur au Collège de France, chaire Matière molle et biophysique, Laboratoire Physique de la cellule et Cancer à l'Institut Curie

Section des sciences mécaniques et informatiques

Béregère DUBRULLE

Directrice de recherche au CNRS et directrice de l'École de physique des Houches, service de physique de l'état condensé (SPEC), Université Paris-Saclay, CNRS, CEA

Bertrand MAURY

Professeur au Laboratoire de Mathématiques d'Orsay, Université Paris-Saclay, Professeur associé au département de mathématiques et applications de l'ENS-PSL et Professeur associé à Mines-Paris PSL

Section des sciences de l'univers

Sandrine BONY

Directrice de recherche au CNRS, Laboratoire de météorologie dynamique (LMD), Institut Pierre Simon Laplace, Sorbonne Université

François MIGNARD

Directeur de recherche émérite au CNRS, Université Côte d'Azur, Observatoire de la Côte d'Azur

DIVISION « SCIENCES CHIMIQUES, BIOLOGIQUES ET MÉDICALES, ET LEURS APPLICATIONS »

Section de chimie

Bernard HENRISSAT

Directeur de recherche émérite au CNRS, architecture et fonction des macromolécules biologiques (CNRS et Université d'Aix-Marseille), professeur, département de biotechnologies et biomédecine, Technical University of Denmark, Danemark

Christian SERRE

Directeur de recherche au CNRS, directeur de l'Institut des matériaux poreux de Paris, UMR CNRS 8004, École normale supérieure, École supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris, PSL Université

Section de biologie moléculaire et cellulaire, génomique

Tâm MIGNOT

Directeur de recherche au CNRS, Laboratoire de chimie bactérienne à Marseille

Marat YUSUPOV

Directeur de recherche émérite au CNRS, Institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire (IGBMC), Strasbourg

Section de biologie intégrative

Jérôme CHAVE

Directeur de recherche au CNRS, directeur de l'unité « Évolution et Diversité Biologique (EDB) », CNRS, IRD, Université Toulouse 3

Jean-Jacques HUBLIN

Professeur au Collège de France, chaire Paléanthropologie, Professeur émérite de l'Institut Max-Planck d'anthropologie évolutionnaire, à Leipzig, Allemagne

Section de biologie humaine et sciences médicales

Alexis BRICE

Directeur général de l'Institut du Cerveau – ICM-Paris Brain Institute, Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, CNRS UMR 7225 – Inserm U 1127 – Sorbonne Université UM75

Anna-Maria LENNON-DUMÉNIL

Directrice de recherche à l'Inserm, directrice du département « Immunité et Cancer » (U392 Inserm), Institut Curie

Josselin GARNIER

Professeur à l'École polytechnique au Centre de mathématiques appliquées CMAP

Hélène OLIVIER-BOURBIGOU

Responsable de programme à la direction scientifique d'IFP Energies nouvelles (IFPEN)

Comment devient-on académicien ?

Les académiciens sont élus à vie, à l'issue d'un processus d'élection rigoureux en plusieurs étapes s'échelonnant sur presque une année, dont le résultat est ratifié par décret officiel du président de la République.

En début d'année civile, l'Académie décide de l'ouverture éventuelle d'une session d'élection. Elle fixe le nombre total des sièges à pourvoir, ainsi que leur répartition par section et/ou par intitulé. La moitié au moins de ces sièges doit être réservée à des candidates ou des candidats âgés de moins de 55 ans au 1er janvier de l'année d'élection.

On ne se porte pas candidate ou candidat à l'Académie des sciences. Les candidatures ne peuvent être proposées que par des membres de l'Académie, au sein des sections disciplinaires, qui effectuent un premier vote pour présenter une liste restreinte de candidats

Une « commission électorale » arrête la liste finale des candidates ou des candidats à chaque poste et les affecte à une « commission de mise en lignes », qui sera chargée de les classer. Dans l'esprit d'interdisciplinarité cher à l'Académie des sciences, ces commissions sont constituées de membres des sections relevant du domaine de chaque poste, mais également d'autres disciplines. Le président de chaque commission est issu d'une section différente de la thématique du poste ouvert. Il ne prend pas part au vote, garantit l'impartialité du débat et l'égalité de traitement des candidats.

Chaque candidate ou candidat est présenté à la commission de mise en lignes par son « présentateur », qui le défend, et par un rapporteur, qui n'a pas de liens de travail avec lui, et donne un éclairage plus distancié.

Après délibération, chaque commission de mise en lignes inscrit en « première ligne » la personnalité ayant obtenu la majorité des suffrages ; puis elle vote à nouveau pour identifier la personnalité qui sera présentée « en seconde ligne ».

Les propositions des commissions sont présentées en « comité secret » (séance plénière). Les élections peuvent ensuite avoir lieu. Pour chaque poste, le membre élu est celui qui a obtenu la majorité absolue des votes.

Les résultats d'une session d'élection sont proposés à l'approbation du Président de la République. Les nouveaux membres sont définitivement nommés dès la publication du décret au journal officiel.

Chaque membre s'inscrit ensuite dans la section de son choix.

Contact Communication

Direction de la communication et des événements
presse@academie-sciences.fr



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE

Créée par Colbert en 1666, l'Académie des sciences est une assemblée de scientifiques, choisis parmi les plus éminents spécialistes français et étrangers. Les réflexions et débats qu'elle conduit ont pour rôle de fournir à tous un cadre d'expertise, de conseil et d'alerte vis-à-vis des enjeux politiques, éthiques et sociétaux que pose la science. En vertu de cette mission, elle œuvre au partage de la science pour éclairer les choix des citoyens, et formule des recommandations, sur lesquelles peuvent s'appuyer les autorités gouvernementales. Elle soutient en outre la recherche, s'engage pour la qualité de l'enseignement des sciences et encourage la vie scientifique sur le plan international.

Secrétaires perpétuels : Étienne Ghys et Antoine Triller
 Devise : « *Invenit et Perfectit* »